

Par courriel

Montréal, le 13 juillet 2022

**Objet : Demande d'accès concernant l'intervention Intervention Urgence
Environnement, 11 juin 2015, Port de Montréal, section 75, arr. Montréal-
Est, Montréal (Québec) N/Réf : 200801784**

Monsieur Art. [REDACTED],
53 54

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 20 juin 2022, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à nous par courriel à l'adresse suivante : dr06acc@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Direction régionale de Montréal
5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
www.environnement.gouv.qc.ca

INTERVENTION TERRAIN

1 Identification

Date de l'évènement : 2015-06-11	Heure de l'évènement : 11 h 00	
Date du signalement : 2015-06-11	Heure du signalement : 11 h 33	
Date de l'intervention : 2015-06-11	Heure de début : 11 h 58	Heure de fin : 19 h 30
Intervenant d'urgence : Yannick Jean et Henrik Amirian		Accompagné de :

N° intervention : 300968147	Type d'intervention : Intervention d'urgence-environnement (terrain)
N° gestion documentaire : 7110-06-15-66023-144	N° du rapport d'urgence : 401259679
N° demande : 200394985	Type de demande : Urgence
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	
Objet de l'intervention : Port de Montréal- section 75	
Déversement d'environ 2000 litres de lignosulfonate provenant d'une flexitank qui en contient 20 000kg	

Signalement

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Nicolas Lavoie	Répartiteur	COG	1-418-643-5678

Lieu

Nom du lieu : Port de Montréal	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : 51547909	Type de lieu : marina, port et quai
Localisation du lieu : Adresse du lieu : 1, Cité du Havre Montréal (Québec) H3C 3R5	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,567376410800:-73,521015288800	
Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol	
Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input checked="" type="checkbox"/> Surface	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Administration portuaire de Montréal	Propriétaire	Édifice du port de Montréal Cité du Havre Montréal (Québec) H3C 3R5	23493356

Conditions météo

SO

Produits en cause

Ajouter un produit

SO

Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
Lignosulfonate (CAS 8062-15-5)			liquide	approximative	2000	2000	litres
			liquide	approximative			
			liquide	approximative			

**Organismes impliqués
(Personnes rencontrées)**

SO

Photos numériques

SO

Autres pièces annexées au rapport

SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre		Registre des interventions d'urgence Courriel envoyé par Yannick Jean à Art. 53-54 le 12 juin 2015-06-12 Tembec (Fiche du produit)

Échantillons

SO

2 Journal des opérations (rapport détaillé)



2 Journal des opérations (rapport détaillé)			
Date	Heure	Activités	
1	2015-06-11	11h58	<p>De : Yannick Jean À : Nicolas Lavoie</p> <p>Le spill center nous rapporte un déversement survenu vers 11h sur la rue Notre-Dame à l'entrée du port de Montréal. Il me parle d'environ 30 litres de résine de pétrole.</p>
2	2015-06-11	12h05	<p>De : Yannick Jean À : Art. 53-54</p> <p>La conversation est difficile, car la ligne est mauvaise. Je comprends qu'un produit non toxique se déverse en grande quantité et coule toujours. Je comprends également que l'événement se passe sur le site du port de Montréal (et non la rue Notre-Dame) au niveau de l'entrée principale des camions.</p>
3	2015-06-11	12h13	<p>De : Yannick Jean À : Anne-Marie Fortin Art. 53-54 Capitainerie du port de MTL</p> <p>Mon interlocutrice m'explique que l'événement est en cours à la section 75 du port de Montréal (entrée des camions) et qu'il s'agit d'un déversement de sauce soya ou d'huile de sauce soya. Le déversement provient d'une flexitank contenant 20 000 kg du produit. Un égout se trouve à proximité, mais n'a pas été touché. M. Pilon, un inspecteur en prévention incendie est allé sur place. Le produit est contenu à l'aide d'absorbants.</p>
4	2015-06-11	12h18	<p>De : Yannick Jean À : Michel Laflèche Art. 53-54 Service environnement de la Ville de MTL</p> <p>J'informe mon interlocuteur qu'un déversement impliquant 20 000 kg de sauce soya est en cours dans le port de Montréal et qu'un égout se trouve à proximité. J'indique que selon nos informations l'égout ne serait pas touché.</p>
5	2015-06-11	13h09	<p>De : Yannick Jean À : Maxime Brochu 418-643-5678 COG</p> <p>Le COG m'indique que la garde côtière demande que je les rappelle concernant le cas en cours dans le port de Montréal.</p>
6	2015-06-11	13h13	<p>De : Yannick Jean À : Mme Sirois Art. 53-54 Garde Côtière</p> <p>Je confirme à mon interlocutrice que nous intervenons pour ce cas étant donné qu'il est d'origine terrestre. Je précise que pour l'instant nous ne jugeons pas nécessaire de nous déplacer sur les lieux. Je mentionne que j'ai aussi prévenu la Ville étant donné la présence d'un égout à proximité.</p>
7	2015-06-11	13h20	<p>De : Yannick Jean À : Art. 53-54</p> <p>Je laisse un message demandant de me rappeler concernant le déversement au port de Montréal.</p>
8	2015-06-11	14h14	<p>De : Yannick Jean À : Anne-Marie Fortin Art. 53-54 Capitainerie du port de MTL</p> <p>Mon interlocutrice demandera à l'inspecteur sur place de me rappeler. Elle me précise que l'entreprise effectuant la récupération est sur place, il s'agirait de Art. 23-24</p>
9	2015-06-11	14h20	<p>De : Stéphane Crevier Art. 53-54 Inspecteur en prévention incendie, Port de MTL À : Yannick Jean</p> <p>Mon interlocuteur est sur place. Il m'explique que le produit s'avère finalement être du lignosulfonate. Il m'indique que le produit a l'odeur de la sauce soya et que cette information provenait du chauffeur. Il me confirme qu'il s'agit d'une flexitank qui se trouve dans un conteneur de 20 pieds. Le conteneur coule encore de partout, impossible de colmater la fuite. Toutefois, le produit est confiné à l'aide d'une digue d'absorbants granulaires. Le conteneur aurait d'ailleurs coulé de la rue Davidson jusqu'à l'entrée du port. La Ville a d'ailleurs suivi les traces et l'a retrouvé. Une étiquette sur le conteneur indique 20 000kg comme poids. Mon interlocuteur m'indique qu'il demandera à Art. 53-54 de Art. 23-24 qui est surplace pour la récupération de me rappeler. Il tente présentement de joindre l'entreprise Tembec pour obtenir davantage d'information sur le produit. Une étiquette indique non-toxic, non-hazardous. M</p>
10	2015-06-11		<p>De : Yannick Jean À :</p> <p>Je fais des vérifications. Le lignosulfonate est un sous-produit de la production de pulpe de bois. Il peut être valorisé de nombreuses manières, entre autres il peut être mélangé au béton ou utilisé comme abat poussière sur les routes.</p>
11	2015-06-11	15h00	<p>De : Yannick Jean À : André Ménard, Coordonnateur UE</p> <p>Mon coordonnateur m'indique qu'il vaut mieux se rendre sur les lieux. J'explique que selon moi il s'agit d'un événement de catégorie 1 étant donné la matière impliquée et le fait que seule l'entrée des camions du port est touchée (le fleuve et les égouts ne sont pas touchés). Il me demande d'informer Luc St-Martin de la situation.</p>
12	2015-06-11	15h51	<p>De : Henrik Amirian À : Yannick Jean</p> <p>Nous convenons qu'Henrik Amirian ira sur place.</p>
13	2015-06-11	16h17	<p>De : Henrik Amirian À : Yannick Jean</p> <p>Henrik Amirian est en route. Yannick Jean explique le dossier.</p>
14	2015-06-11	16h40	<p>De : Henrik Amirian À :</p> <p>Arrivé au coin du boul. PIE IX et rue Notre-Dame je remarque la présence d'une ligne de tache d'environ deux pieds de large sur la rue Notre-Dame en direction Est. La tache</p>

			continue jusqu' au dans un stationnement du Port de Montréal situé en face de l'autoroute 25 du côté sud de la rue Notre-Dame.	
1 5	2015-06-11	17h00	De : Henrik Amirian	À :
			Arrivé sur le lieu. Je constate la présence d'un déversement couvrant une superficie d'environ 100 mètres carrés sur l'asphalte. Il s'agit d'un produit visqueux de couleur noire. Le conteneur marin dans lequel se trouvait le produit est placé sur une remorque. La remorque forme un bassin de rétention pouvant contenir le déversement. J'estime à environ deux barils la quantité de produits déversée. Un caniveau se trouve dans le stationnement à quelques mètres de la flaque formée par le produit. De l'absorbant est placé en périphérie de la flaque. Je rencontre Art. 53-54 pour la compagnie Art. 23-24 qui est responsable de surveiller des travaux pour le compte du Port de Montréal. Des employés de la compagnie Art. environnement sont en train de pomper le produit à l'aide d'un camion vacuum. Une compagnie de nettoyage à l'eau sous pression est également sur le lieu. Le camion de transport appartient a la compagnie MUSKET transport Ltd (905-823-7800). Le produit provient du Groupe des produits chimiques qui semble être une division de Tembec et il était destiné à Jamaïque.	
1 6	2015-06-11	17h30	De : Henrik Amirian	À :
			Arrivée sur place de M. Nicolas Rodrigue du Service de l'Environnement de la ville de Montréal. Lui aussi il a remarqué la présence de tache continue sur la rue Notre-Dame. Il me dit qu'il a vérifié quelques bouches d'égouts latéraux situés sur le tracé du déversement sur la rue Notre-Dame. Aucun déversement à l'égout constaté. La Ville doit donc prendre une décision à l'effet de demander ou non au responsable du déversement de nettoyer la chaussée.	
1 7	2015-06-11	18h00	De : Henrik Amirian	À :
			J'appelle Yannick sur son cellulaire pour lui faire un résumé de la situation sur place. Je laisse un message. Retour d'appel de Yannick. Je lui résume la situation.	
1 8	2015-06-11	18h20	De : Henrik Amirian	À :
			La situation est sous contrôle. Aucun impact sur l'environnement. Je quitte les lieux.	
1 9	2015-06-11	19h10	De : Henrik Amirian	À :
			Arrivé chez moi.	
2 0	2015-06-11	19h30	De : Henrik Amirian	À :
			Fin de la rédaction du rapport	
2 1	2015-06-12	10h00	De : Yannick Jean	À : Art. 53-54
			Je laisse un message demandant à mon interlocuteur de me rappeler, notamment pour connaître la quantité de produit récupéré.	
2 2	2015-06-12	10h15	De : Yannick Jean	À : Henrik Amirian
			Mon interlocuteur estime à un maximum de 2000 litres la quantité déversée, selon les observations qu'il a pu faire lorsqu'il s'est rendu sur les lieux.	

3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

 SO

4 Conclusion

Le produit s'est déversé sur de l'asphalte où il a été contenu.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés


 SO

5 Recommandations

Art. 37

Autres éléments pertinents

 SO

 Rapport de caractérisation à venir

 Résultats d'analyse à venir

 Récupération et décontamination

 Plan de caractérisation à déposer

 Utilisation fond d'urgence Coûts : \$

 Autre : Demander les bons de disposition.

Rédigé par : Yannick Jean

Signature :

Date de signature : 2015-06-12

6 Vérification du rapport d'urgence**Approuvé par :** André Ménard**Fonction :** Coordonnateur aux Urgences
Environnementales**Signature :****Date :** 2015-06-12**Commentaires :**